

# Les services de garde

L'ONTARIO NE PEUT FONCTIONNER SANS EUX



## Le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants: les impacts sur les services de garde

La communauté des services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants a soutenu la vision véhiculée par le rapport « Dans l'optique de notre meilleur avenir ». Nous savions cependant que nous serions touchés par les nombreux changements apportés à notre secteur. Les enfants de 4 et 5 ans qui sont présentement en garderie feraient désormais partie d'un programme scolaire et le secteur des services de garde allait devoir passer par une transition pour se spécialiser dans la garde d'enfants plus jeunes. Le rapport contenait 2 recommandations pour le maintien de la viabilité des services de garde.

- **L'apprentissage à temps plein pour les enfants de 4 et 5 ans – Programme de jour prolongé**

Le rapport recommandait que les conseils scolaires offrent des programmes après l'école abordables pour tous les élèves de 4 à 12 ans, des programmes qui garantiraient de bons emplois pour les éducatrices de la petite enfance dans les écoles et un programme bien établi et de qualité pour les enfants.

- **Centres meilleur départ pour l'enfance et la famille**

Les centres pour l'enfance et la famille devaient réunir une gamme de services destinés aux enfants en bas âge jusqu'à 4 ans. Lorsque les conseils scolaires mettraient en œuvre le programme d'apprentissage à temps plein et que les enfants de 4 et 5 ans seraient transférés dans les écoles les services de garde seraient stabilisés par leur réunion avec les autres programmes destinés aux enfants. Alors que les Centres pour l'enfance et la famille étaient étudiés par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le gouvernement a négligé de mettre en œuvre cette recommandation qui aurait pourtant aidé les garderies à gérer les changements apportés par l'apprentissage à temps plein.

Malheureusement, l'apprentissage à temps plein est maintenant lancé dans les écoles et ni l'une ni l'autre de ces recommandations n'a été mise en œuvre, ce qui mènera de nombreuses garderies à une situation financière désespérée.

Sans un financement adéquat du gouvernement et un investissement dans nos programmes, les frais de garde augmenteront et des centres devront fermer leurs portes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.childcareontario.org](http://www.childcareontario.org) ou contactez-nous à [info@childcareontario.org](mailto:info@childcareontario.org)

En décembre 2010, Dalton McGuinty a annoncé que le gouvernement entendait modifier le statut de l'apprentissage à temps plein récemment adopté afin de permettre aux conseils scolaires de confier les programmes après l'école en sous-traitance à des exploitants de programmes de garde.

Cette initiative consistant à s'éloigner de la prestation de la journée complète par les conseils scolaires revenait à renier le système exploité par le public et universel. Le sous-financement fait en sorte que les garderies certifiées de l'Ontario ne sont en mesure de répondre qu'à 20 % de la demande.

De plus, le passage à des exploitants de tierce partie ne rendra pas notre système de garde et d'apprentissage des jeunes enfants plus stable. Afin d'assurer un apprentissage des jeunes enfants de qualité dans nos écoles, il faut:

- S'assurer que les programmes après l'école sont offerts par des services de garde sans but lucratif bénéficiant d'installations qu'ils n'ont pas à louer.
- Favoriser une collaboration entre les écoles et les garderies afin d'assurer que les services offerts par les tierces parties soient le plus uniformes possibles.
- Assurer que les services de garde qui offrent les programmes après l'école offrent des salaires et avantages sociaux comparables à ceux dont profitent les éducatrices de la petite enfance œuvrant dans les programmes d'apprentissage à temps plein.
- Augmenter le nombre de places destinées à la garde et à l'apprentissage des jeunes enfants dans nos écoles afin d'en améliorer l'accès.

#### **Afin de stabiliser les programmes de garde et d'apprentissage des jeunes enfants, il faut un financement de base**

Nous demandons au gouvernement provincial d'investir 100 millions cette année et 200 millions l'an prochain afin de travailler avec la communauté de la garde et de l'apprentissage des jeunes enfants à l'élaboration d'un nouveau modèle de financement qui permettra de stabiliser les programmes existants, de limiter les augmentations de tarifs pour les parents et d'augmenter les salaires des éducatrices de la petite enfance accréditées et des autres membres du personnel des services de garde.

Les services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants de l'Ontario souffrent d'un sous-financement chronique depuis plus de 15 ans et les impacts du nouveau programme d'apprentissage des jeunes enfants ne feront qu'empirer cette situation.

Si un financement adéquat n'est pas prévu au budget provincial de 2011, les frais de garde connaîtront une augmentation de 15 % à 30 %.

Le manque de stabilité pourrait faire en sorte que certains programmes devenus non viables ferment leurs portes. Avec des places en garderies accréditées capable de répondre à seulement 20 % de la demande, nous ne pouvons nous permettre de perdre une seule place.

Il y a des années que les services de garde doivent compter sur l'imposition aux parents de frais de plus en plus élevés pour être en mesure de maintenir les services. Les frais imposés aux parents ont atteint le maximum viable. Le gouvernement ontarien doit investir dans le secteur de la garde et de l'apprentissage des jeunes enfants.

### **Que pouvons-nous faire ?**

- Participer à la **Semaine d'action pour les services de garde** qui aura lieu du 14 au 18 février 2011.
- Surveillez nos suggestions de modes d'engagement (dont certaines qui demandent moins de 5 minutes) sur **Que puis-je faire si je n'ai que** Rendez-vous sur le site Web de la COMSEE.
- Participez à un événement organisé dans une collectivité près de chez-vous.

### **Nos collectivités ont besoin des services de garde. Nous ne pouvons nous permettre de les perdre !**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.childcareontario.org](http://www.childcareontario.org) ou prenez contact avec nous à [info@childcareontario.org](mailto:info@childcareontario.org)

